



RAPPORT ANNUEL 2018-2019

16 946 élèves
2 404 employés
31 établissements



Francine St-Denis, présidente



Sophie Proulx, directrice générale

Mot de la Présidence et de la Direction générale

Cette année, notre mission éducative a été au cœur de nos actions, et ce, de façon encore plus marquée alors que nous avons accompagné nos directions d'établissements dans la révision de leur projet éducatif, à la suite de l'adoption de notre Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022. En vigueur depuis le 1^{er} juillet 2018, notre plan donne une vision d'ensemble concrète de l'éducation et de l'enseignement à la Commission scolaire des Trois-Lacs. Il s'avère un outil important pour tous les membres de notre personnel dans la réalisation de leurs projets et dans l'atteinte de nos objectifs.

Notre commission scolaire est unique, évolutive, innovante et inclusive. Comptant près de 17 000 élèves du préscolaire à la forma-

tion générale et professionnelle, nous misons sur le travail d'équipe et la collaboration pour mettre en place des actions visant leur réussite et leur développement citoyen.

Nous sommes fiers des réalisations des membres du personnel de nos établissements et du centre administratif. Notre force réside dans notre habileté à nous adapter aux besoins de notre clientèle, mais aussi à ceux de notre personnel. Nous y parvenons grâce à notre capacité à demeurer agiles et à notre approche pratique pour résoudre rapidement les situations problématiques, tout en favorisant la simplicité et l'efficacité au sein de notre organisation. Bien ancrées dans leurs communautés, nos écoles accompagnent nos élèves dans leur cheminement et les pré-

parent à façonner les collectivités de demain. Ils sont le moteur du développement durable des sociétés.

L'énoncé « Nos différences construisent l'avenir » n'est pas uniquement notre slogan, il représente notre réalité quotidienne et est gage de l'intégrité, du respect et de l'engagement de nos gens envers les citoyens de notre région.

Au nom du conseil des commissaires et de tout le personnel de la Commission scolaire, nous tenons à féliciter nos élèves ainsi que leurs parents pour une autre année scolaire remplie de découvertes, de beaux moments et de succès.

16 946 élèves

10 345 élèves du préscolaire et du primaire

5 608 élèves du secondaire

1 033 élèves de la formation aux adultes

2 404 employés

1 212 enseignants

997 employés de soutien

109 professionnels

86 cadres scolaires

Notre Plan d'engagement envers la réussite

Cet outil stratégique permet de définir et de faire connaître nos priorités d'action et les résultats visés pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes.

Notre vision

Tout au long de son parcours scolaire, l'élève est accompagné par des membres de notre communauté éducative qui collaborent, se perfectionnent et s'adaptent aux différences afin de soutenir la réussite de celui-ci.

Chez nous, un élève qui réussit est un bon lecteur, un apprenant qui témoigne d'estime de soi, un être conscient des stratégies qu'il peut utiliser dans différents contextes, un être mobilisé ayant des intérêts divers et qu'il peut notamment développer dans son milieu scolaire, et un pair respectueux et collaboratif.

Nos valeurs

Collaboration

Engagement

Différenciation

Innovation

Intégrité

Respect



Un milieu inclusif propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite

Tous les projets de l'équipe des Services éducatifs aux jeunes ont un impact sur la création et la promotion d'un milieu inclusif et propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite; un axe clé de notre Plan d'engagement vers la réussite.

Nadine Francœur, directrice
Services éducatifs aux jeunes

Par cet axe de travail de son Plan d'engagement vers la réussite, la Commission scolaire des Trois-Lacs vise notamment à créer, avec l'appui concerté de la communauté, un environnement inclusif et accueillant pour les élèves allophones et les familles de la région, qui sont issus de l'immigration. Pour répondre aux besoins des élèves et de leur famille, l'équipe des Services éducatifs aux jeunes, en collaboration avec les établissements et divers partenaires établis sur le territoire de la Commission scolaire, ont mis en place différentes actions visant à :

- Promouvoir la mise sur pied d'activités favorisant l'éducation interculturelle du personnel ainsi que des élèves et de leur famille
- Structurer une démarche pour bonifier l'accueil et l'intégration de ces mêmes personnes
- Mettre en œuvre diverses actions pour mieux répondre aux besoins de francisation de nos élèves allophones.

Concrètement, grâce à une allocation du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, nous avons embauché une agente de transition en soutien à l'intégration des familles immigrantes. Cette dernière est responsable, dans nos écoles primaires et secondaires, des relations entre l'école, la famille et la communauté. Elle a comme mandat d'appuyer les milieux scolaires dans leurs relations avec les familles immigrantes et vice-versa. Par le renforcement des partenariats, elle soutient la réussite éducative des élèves immigrants et favorise la participation de leurs parents en les aidant notamment à comprendre le fonctionnement du système scolaire et de la société québécoise. Cette agente fait également en sorte que les milieux scolaires comprennent mieux les réalités vécues par les familles, leurs besoins et leurs préoccupations envers l'école, afin de favoriser une meilleure communication.

Nos actions visant à bonifier notre processus d'accueil et d'intégration de nos élèves nous ont menés à mettre en place une démarche d'accueil plus structurée, particulièrement par le biais d'une entrevue d'accueil pour les familles immigrantes ainsi que d'une évaluation des compétences langagières des élèves allophones. Nous avons également offert différentes activités de formation aux enseignants titulaires du primaire et aux enseignants de francisation du primaire et du secondaire afin d'aider nos élèves allophones à acquérir, le plus rapidement possible, un vocabulaire fonctionnel en français. Nous avons créé des trousseaux, des fiches pédagogiques et des capsules pour mieux outiller notre personnel lors de ses interventions auprès des élèves issus de l'immigration.

En tant que partenaire de la communauté, nous faisons la promotion des services offerts, aux élèves et aux familles issus de l'immigration, par le multicentre des Trois-Lacs. Nous participons à différents comités de travail régionaux ou nationaux, afin de mettre en commun l'expertise des milieux scolaires, communautaires, municipaux et de la santé. À cet effet, nous avons spécialement collaboré avec l'organisme Réseaux Emploi Entrepreneurship pour concevoir un guide pour aider les familles immigrantes à s'approprier certains concepts scolaires comme le bulletin, le calendrier scolaire, le transport scolaire et le service de garde.

Nous voulons poser des actions concrètes afin d'amener nos élèves immigrants à être davantage outillés pour faire face aux diverses situations de la vie dans leur milieu d'accueil. Nous souhaitons ainsi que, par nos efforts d'accompagnement, ces élèves acquièrent le désir de s'engager dans notre société, et qu'ils pourront le faire dans un esprit de reconnaissance de leur spécificité et de tolérance en ce qui a trait à la diversité humaine et culturelle.



L'atteinte du plein potentiel de tous

L'équipe des Services éducatifs aux jeunes a travaillé sur de nombreux objectifs de notre Plan d'engagement vers la réussite, ayant pour visée l'atteinte du plein potentiel de tous.

Julie Lupien, directrice adjointe
Services éducatifs aux jeunes

La réussite éducative de nos élèves est au cœur des préoccupations du personnel des Services éducatifs aux jeunes. Les nombreuses interventions réalisées par les membres de notre équipe de professionnels, qui veillent à répondre aux besoins de nos élèves, tiennent compte des caractéristiques de ces derniers au quotidien afin de leur permettre de se développer et de s'épanouir.

Cette année, nous avons poursuivi la mise en œuvre de nos actions préventives pour développer les habiletés en littératie de nos élèves du préscolaire et du primaire. Nos conseillers pédagogiques, nos orthophonistes et nos psychoéducatrices ont accompagné de nombreuses équipes écoles à cet effet. Des dépistages fréquents, réalisés par les enseignants, nous permettent d'identifier rapidement nos élèves à risque et de leur apporter du support afin qu'ils surmontent leurs difficultés et poursuivent leur cheminement.

De plus, nous avons continué l'accompagnement de nombreux enseignants pour faire connaître le cadre de référence sur les apprentissages fondamentaux en mathématiques pour les élèves du préscolaire à la 1^{re} secondaire. De cette façon, nous souhaitons

nous assurer que les pratiques efficaces en numératie soient connues et mises en place en classe par les enseignants, afin de soutenir nos élèves au regard de leur réussite en mathématiques.

Afin d'aider efficacement nos élèves éprouvant des difficultés, nous avons poursuivi l'accompagnement offert aux enseignants orthopédagogues du primaire et du secondaire. Leur participation à des rencontres animées par des conseillères pédagogiques leur a permis de se perfectionner quant à de nombreuses interventions orthopédagogiques et au principe de rééducation. Ces perfectionnements contribueront à offrir un service qui répond aux besoins de nos élèves en difficulté d'apprentissage.

De plus, nous avons accompagné les enseignants des classes spécialisées qui accueillent des élèves ayant des difficultés d'apprentissage aux niveaux d'enseignement primaire et secondaire. Lesdits enseignants ont pu se familiariser avec l'utilisation des portraits en évaluation. Cet outil leur permet de décrire les progrès que les élèves réalisent, malgré les modifications apportées aux tâches qui leur sont proposées.

Le soutien au développement de la compétence sociale de nos élèves a occupé une place prépondérante quant à nos actions concertées. Après l'avoir bonifié, nous avons diffusé un document de référence portant sur la compétence sociale, à l'équipe des directions d'école et à certaines équipes écoles. Pour soutenir le développement des habiletés sociales et intervenir auprès des élèves ayant des difficultés d'adaptation, les équipes de professionnels ont développé des outils qui ont été mis à la disposition des équipes écoles. Ainsi, nos intervenants ont maintenant accès à des capsules portant sur l'anxiété, sur les fonctions exécutives ainsi que sur l'enseignement explicite des comportements attendus de nos élèves. Afin de répondre à leurs besoins, nous avons aussi renforcé nos liens avec nos partenaires du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest avec qui nous collaborons pour offrir des services et soutenir nos élèves.





Un environnement sain, sécuritaire, stimulant et créatif

Les orientations de notre Plan d'engagement vers la réussite impliquent activement le personnel du Service des ressources matérielles et des bâtiments communautaires. Ils ont été à l'écoute des intérêts de nos élèves pour faire de leur vision, une réalité.

Sandra Sheehy, directrice

Service des ressources matérielles et des bâtiments communautaires

Imaginez que tous nos élèves puissent avoir la possibilité de présenter leurs idées et leurs intérêts afin d'aider à déterminer quel est l'équipement dont ils ont réellement besoin pour réaliser leurs activités? C'est exactement ce qui se passe chez nous à la Commission scolaire des Trois-Lacs.

Soucieux d'offrir un milieu de vie qui intègre des activités culturelles, physiques et sportives de grande qualité, nous avons été à l'écoute de nos jeunes en 2018-2019. Cette écoute s'est faite par le biais de rencontres et de consultations, et ce, tant au niveau d'enseignement primaire que secondaire et même à l'éducation aux adultes. Nous croyons que nos élèves ont tous droit à des installations et des infrastructures qui viennent soutenir, de manière sécuritaire, à la fois leurs ambitions et notre mission éducative.

Deux initiatives ont reçu beaucoup d'attention cette année, soit notre projet d'efficacité énergétique ainsi que l'embellissement de nos cours d'écoles. Plus de 228 000 \$ ont été investis afin que quatre de nos écoles primaires reçoivent de nouveaux modules de jeux, des buts de soccer, des paniers de basketball, des balançoires, et même une zone sportive avec bandes de hockey. Nous avons

aussi ajouté du mobilier urbain et engazonné certaines zones (gazon ou tapis synthétique) selon les besoins respectifs des écoles.

Notre projet d'efficacité énergétique quant à lui, vise à améliorer la performance énergétique et environnementale de la Commission scolaire en retirant complètement l'utilisation du mazout et en diminuant la quantité d'eau potable utilisée pour nos édifices. Nous avons modernisé nos équipements tout en simplifiant leur opération et leur entretien. Nous avons réussi à augmenter le niveau de confort de nos élèves lorsqu'ils sont présents dans nos bâtiments. De ceux-ci, seize de nos écoles ont été améliorées en profondeur grâce à l'implantation de mesures telles que : la conversion de l'éclairage, la modernisation de réseaux de chauffage en fin de vie et la conversion vapeur/eau chaude, l'optimisation de la ventilation et des réseaux thermiques et, finalement, la réduction de notre consommation d'eau potable.

Ces travaux n'ont pas été complétés sans défis, mais nous avons fait un excellent travail de communication et de sensibilisation auprès de tous les occupants de ces édifices. De plus, nous avons coordonné le plus efficacement possible nos interventions, afin de

minimiser l'impact et le bruit durant les heures achalandées. Notre projet d'efficacité énergétique a permis de réduire notre consommation d'énergie de 26 % et d'économiser une somme totale de 541 143 \$ en 2018-2019. Ceci représente une réduction de notre facture énergétique de 32 %!

Dans les années à venir, nous planifions moderniser les six chaufferies restantes utilisant le mazout comme chauffage principal. Nous souhaitons également profiter de l'aide financière accordée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour construire nos nouveaux bâtiments ou transformer ceux existants de manière à les rendre plus écoresponsables. Nous sommes également en cours de préparation pour la construction d'une nouvelle école primaire qui sera située à Vaudreuil-Dorion, ainsi que deux écoles secondaires qui pourront accueillir 1260 élèves chacune. Bref, nous continuerons de prendre grand soin de nos installations tout en investissant dans notre avenir.





Un environnement technologique en soutien à l'apprentissage pour l'avenir

À la suite du lancement de notre Plan d'engagement vers la réussite, ce fut une année d'évolution et d'innovation pour tous les membres du Service des technologies de l'information.

Benoit Brosseau, directeur
Service des technologies de l'information

L'usage des données n'est pas une nouveauté dans le domaine de l'éducation. En 2018-2019, l'équipe du Service des technologies de l'information a toutefois introduit avec succès un nouveau système de gestion et d'analyse de données nommé Power BI ainsi que l'outil Élèves 360. Des outils accessibles en temps réel et qui offrent une foule de possibilités aux directions d'établissement de la Commission scolaire, mais aussi à l'ensemble de son personnel.

Tout au long du parcours de l'élève, les données produites par ses enseignants et tous les intervenants de son milieu scolaire représentent un volume considérable. Cependant, ces données sont si riches et variées qu'une fois réunies et analysées, elles deviennent utiles pour cibler les opportunités d'améliorations pour l'élève et son établissement. À plus grande échelle, la numérisation du domaine de l'éducation que nous vivons permet aux directions d'école d'avoir un regard d'ensemble sur leurs résultats, selon les objectifs bien spécifiques de notre Plan d'engagement

vers la réussite, et d'échanger entre elles à propos de leurs meilleures pratiques afin d'améliorer leurs résultats respectifs. Nous avons déjà de nombreux outils et logiciels dédiés à l'éducation, la différence se situe au niveau de l'analyse automatisée des informations que nous recueillons déjà.

Il nous est maintenant possible de convertir des données informatisées en pistes à suivre pour développer de meilleures méthodes d'enseignement, de nouveaux programmes scolaires et pour remédier aux problèmes des élèves en difficulté, en prenant en considération tous les facteurs entourant leur vie scolaire.

Jusqu'à présent, obtenir une vue rapide et englobante de la réussite ainsi que de la position en rapport aux objectifs du Plan d'engagement vers la réussite était une tâche difficile pour les directions d'établissement. Avec des centaines d'individus fréquentant une même école, déterminer quels étaient les élèves qui devaient bénéficier d'aides supplémentaires était une tâche de longue haleine qui nécessi-

tait plusieurs rencontres entre plusieurs intervenants. Toutes les données sont dorénavant disponibles, à la portée de quelques clics, pour le personnel ciblé afin de leur offrir un véritable outil d'aide à la décision. Ainsi, il est possible de cibler les interventions du modèle multiniveau plus simplement et de comparer l'atteinte des objectifs et des orientations avec les autres établissements de la Commission scolaire pour faciliter les échanges sur les stratégies gagnantes. Au fil du temps, de plus en plus de membres de notre personnel utiliseront ces précieuses données mises à leur disposition.

Nous avons de quoi être fiers à la Commission scolaire des Trois-Lacs, puisque nous sommes des pionniers en ce qui concerne l'utilisation et l'analyse des mégadonnées dans le domaine scolaire, et ce, grâce aux efforts des membres de notre équipe de développement informatique. Ce fut un excellent départ en 2018-2019 et nous comptons bien continuer d'exploiter au maximum les opportunités offertes par ces technologies.





Des acteurs et partenaires mobilisés pour la réussite

Le NOUS de la Commission scolaire des Trois-Lacs représente beaucoup plus que les gens œuvrant au Service des ressources humaines et de l'organisation scolaire. Ce service a une priorité : offrir à tous nos élèves, leurs parents et l'ensemble de nos employés les services et l'appui nécessaires pour leur permettre de se réaliser dans l'atteinte des objectifs reliés à notre Plan d'engagement vers la réussite.

Sylvie Lalonde, directrice
Service des ressources humaines et de l'organisation scolaire

Cette année, nous nous sommes retroussés les manches afin d'innover et de créer de nouvelles méthodes pour recruter du personnel de qualité. Pour y arriver, nous avons misé quotidiennement sur les membres de notre équipe et tous les employés en leur demandant de partager nos affichages d'emplois sur leurs divers réseaux respectifs. Chaque membre de l'équipe contribue à la qualité du recrutement pour des postes clés avec des gens qui correspondent tout à fait à la culture de notre organisation.

Ce n'est pas uniquement l'équipe du Service des ressources humaines et de l'organisation scolaire qui est engagée, mais tous nos employés qui définissent ce que nous sommes. Ils sont nos ambassadeurs en devenant des collaborateurs importants, des mentors et des experts reconnus à l'extérieur de nos murs et au-delà de notre communauté. La qualité de nos services est aussi reconnue, par le

ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur qui sollicite notre expertise et notre collaboration, alors que nos employés sont invités à participer lors de l'élaboration de projets particuliers relatifs à différents enjeux et développements en éducation. De plus, aussi reconnu à l'interne, ces ambassadeurs offrent des formations et du perfectionnement à nos directions d'établissement et à notre personnel afin d'assurer le maintien d'un haut niveau de performance dans le cadre de leurs fonctions respectives.

Le 4 avril 2018, nous avons accueilli et rencontré plus de 215 candidats lors de notre toute première soirée de recrutement. Cette soirée avait pour objectif de leur offrir un emploi convenant à la fois à leur profil et aux besoins de la Commission scolaire. Nous avons changé notre façon de faire en analysant, toutes catégories d'emplois confondues, les curriculums vitae reçus et avons rencontré chacun

des candidats présents afin de les recruter rapidement. Dès la semaine suivant la tenue de cette soirée, certaines personnes ont débüté un nouvel emploi chez-nous alors que d'autres sont venues rejoindre la Commission scolaire des Trois-Lacs lors de la rentrée scolaire 2019. En redéfinissant nos pratiques pour mettre l'expérience de travail des candidats en avant-plan, cela nous a permis de combler avec succès un plus grand nombre de postes afin d'assurer un service de qualité à notre clientèle.

Nous investissons dans l'accompagnement de nos gens en leur donnant les moyens de réussir. Qu'ils soient enseignants, membres du personnel de soutien, professionnels ou gestionnaires, tous nos employés sont au cœur de nos actions car ils ont tous un impact direct et bien unique sur nos élèves.

Nos objectifs

Objectifs de la Commission scolaire des Trois-Lacs Plan d'engagement vers la réussite		Indicateurs
Objectif 1	D'ici 2022, réduire de 20 % les écarts de réussite entre les différents groupes d'élèves.	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans.
Objectif 2	D'ici 2022, ramener à 11.4 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.	Part des élèves de 13 ans ou plus, au moment de leur entrée au secondaire.
Objectif 3	D'ici 2022, porter à 84 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification.	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans.
Objectif 4	D'ici 2022, maintenir à 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire.	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire.
Objectif 5	D'ici 2022, maintenir à 85 % le pourcentage de bâtiments du parc immobilier qui sont dans un état satisfaisant.	Indice d'état des bâtiments du parc immobilier selon les données du Système informatisé de maintien des actifs des commissions scolaires (SIMACS).

Nos états financiers

Au 30 juin 2019, nous avons terminé l'exercice financier 2018-2019 avec un surplus de 906 900 \$, considérant des revenus globaux de plus de 200 000 000 \$. Les états financiers ont fait l'objet d'une vérification externe et constituent un résumé fidèle conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public au Canada.

2018-2019

2017-2018

État des résultats au 30 juin 2019 (en dollars)		
Revenus		
Imposition foncière	22 482 300	36 977 600
Subventions	163 292 100	137 805 800
Autres	14 893 600	15 687 600
TOTAL	200 668 000	190 471 000
Dépenses		
Activités d'enseignement et de formation	99 809 700	94 916 900
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	39 276 300	35 829 600
Services d'appoint	22 263 700	21 466 700
Activités administratives	6 105 900	5 248 900
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	19 979 100	18 129 800
Activités connexes	9 454 400	12 713 200
Dépenses liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	526 200	62 700
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles		
TOTAL	197 415 300	188 367 800
Résultat avant la variation subvention/financement	3 252 700	2 103 200
Variation de la subvention/financement	(2 345 800)	(2 651 500)
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	906 900	(548 300)
État de l'excédent accumulé résumé		
SOLDE AU 1 ^{ER} JUILLET	8 462 700	9 011 000
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	906 900	(548 300)
SURPLUS ACCUMULÉ AU 30 JUIN	9 369 600	8 462 700
État de la situation financière		
Actifs financiers		
Encaisse (Découvert bancaire)	1 148 400	(482 300)
Subvention de fonctionnement à recevoir	16 913 100	14 458 600
Subvention de financement à recevoir	38 693 700	42 309 300
Taxe scolaire à recevoir	1 660 100	2 313 300
Débiteurs	2 935 200	2 358 500
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	61 350 500	60 957 400
Passifs		
Emprunts temporaires	26 300 000	19 880 000
Créditeurs et frais courus à payer	24 601 200	21 262 400
Contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	3 486 600	3 568 500
Revenus perçus d'avance	558 500	663 200
Provision pour avantages sociaux futurs	7 932 400	7 406 100
Dettes à long terme à la charge de la commission scolaire	398 300	962 800
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	165 758 900	168 225 700
Passif au titre des terrains contaminés	3 077 900	4 347 700
Autres passifs	2 522 600	2 522 600
TOTAL DES PASSIFS	234 636 400	228 839 000
Actifs financiers nets (dette nette)	(173 285 900)	(167 881 600)
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles	180 860 600	174 636 500
Stocks de fournitures	1 755 300	1 693 300
Frais payés d'avance	39 600	14 500
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	182 655 500	176 344 300
SURPLUS ACCUMULÉ	9 369 600	8 462 700

Conseil des commissaires

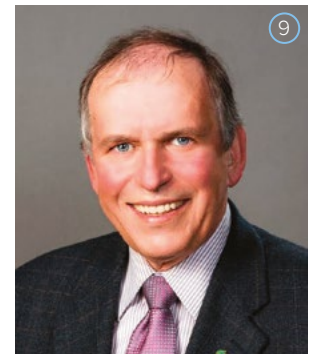
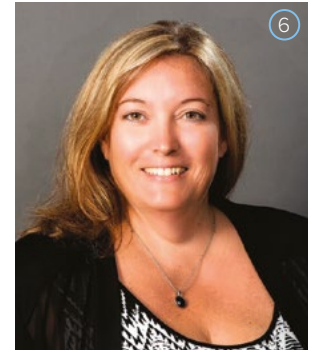
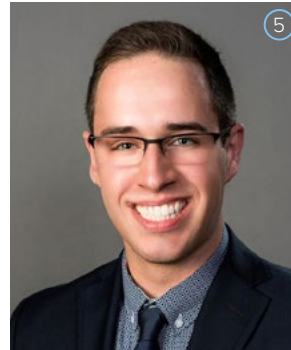
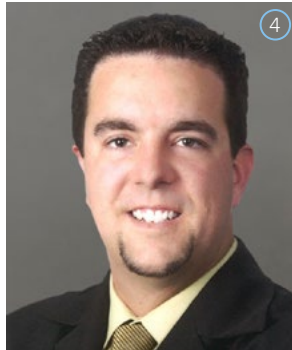
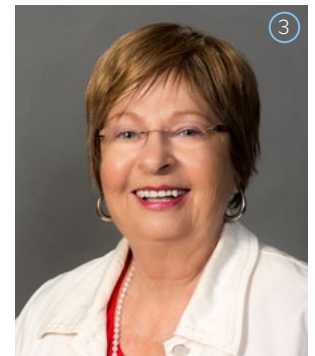
En 2018-2019, les membres du conseil des commissaires se sont réunis à l'occasion de huit séances régulières et une séance extraordinaire.

Le comité exécutif a tenu sept séances régulières.

Les commissaires ont participé à des comités de travail, des rencontres extérieures, des formations et des événements liés à l'éducation, à la culture et au développement social et économique. Les [procès-verbaux des séances sont disponibles](#) en visitant le site Web de la Commission scolaire.

- 1** Mme Francine St-Denis, présidente*
 - 2** M. Michel Lacerte – circonscription n° 1 : Coteau-du-Lac et Les Coteaux
 - 3** Mme Marielle Rodrigue – circonscription n° 2 : Saint-Zotique, Rivière-Beaudette, Sainte-Justine-de-Newton, Saint-Polycarpe et Saint-Télesphore
 - 4** M. Daniel Jutras – circonscription n° 3 : Rigaud, Sainte-Marthe, Saint-Clet, Très-Saint-Rédempteur et Pointe-Fortune
 - 5** M. Philip Lapalme – circonscription n° 4 : Hudson, L'Île-Cadieux, Vaudreuil-sur-le-Lac et Vaudreuil-Dorion
 - 6** Mme Chantale Caza, vice-présidente de l'exécutif (jusqu'au 12 novembre 2018)* – circonscription n° 5 : Saint-Lazare
 - 7** M. Gilbert Maltais, vice-président – circonscription n° 6 : Vaudreuil-Dorion*
 - 8** Mme Stefania Biacchi – circonscription n° 7 : Les Cèdres, Pointe-des-Cascades et Vaudreuil-Dorion
 - 9** M. Guy Lussier – circonscription n° 8 : Pincourt
 - 10** Mme Isabelle Gaudreault, vice-présidente de l'exécutif (à compter du 13 novembre 2018)* – circonscription n° 9 : Terrasse-Vaudreuil et L'Île-Perrot
 - 11** Mme Suzanne Denis – circonscription n° 10 : L'Île-Perrot et Notre-Dame-de-l'Île-Perrot
- M. Pascal Desjardins, commissaire-parent (à compter du 13 novembre 2018)
- M. Patrick Martineau, commissaire-parent au secondaire (jusqu'au 12 novembre 2018)*
- M. Patrick Parent, commissaire-parent au primaire*
- M. Alain Plante, commissaire-parent au secondaire (à compter du 13 novembre 2018)
- M. Sébastien St-Amour, commissaire-parent (jusqu'au 12 novembre 2018)
- M. Stéphane Vincent, commissaire-parent EHDA

* membres du comité exécutif





Reddition de comptes

Éthique et déontologie des commissaires

Conformément à la *Loi sur l'instruction publique*, le code d'éthique et de déontologie du conseil des commissaires porte sur les devoirs et les obligations de chacun de ses membres.

Aucun manquement aux règles dudit code n'a été relevé cette année.

Le code d'éthique et de déontologie est accessible à la population, sur demande, ou sur le site Internet de la Commission scolaire à la section [Règlements et politiques](#).

Les instances consultatives de la Commission scolaire

La Commission scolaire a pris en considération, le cas échéant, les divers avis de trois comités consultatifs établis conformément à la *Loi sur l'instruction publique*. Ces comités sont le comité de parents, le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) et le comité consultatif du transport.

Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État

Contrôle du niveau de l'effectif de la Commission scolaire

Pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019, le niveau d'effectifs de la Commission scolaire était de 2 927 023,59 heures rémunérées. Ce niveau d'effectifs correspond à la cible établie par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour la période qui s'est terminée le 31 mars 2018, majorée d'un nombre d'heures rémunérées pour tenir compte d'investissements consentis pour la période visée. Ce niveau pourrait être ajusté ultérieurement.

Contrats conclus avec les personnes morales/ sociétés

Nombre de contrats	39
Valeur des contrats	3 717 846,57 \$

Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école

Événements de violence et d'intimidation selon les cycles*

À la Commission scolaire, un événement de violence ou d'intimidation est considéré comme un événement majeur.

Un événement majeur est :

- Une atteinte grave à la personne ayant comme effet de léser, de blesser ou d'opprimer en s'attaquant à son intégrité, à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens
- Un danger (pour soi, les autres ou l'environnement)
- Une infraction à une loi (code criminel ou civil).

IMPORTANT : un même événement peut toucher des élèves de plusieurs cycles ou il peut faire référence à diverses catégories; le même événement peut donc être répertorié plus d'une fois.

** Les critères d'analyse pour la codification des événements et leur importance sont les suivants : fréquence, intensité, constance, persistance.*

Préscolaire et primaire : 10 345 élèves

Nature des actes posés	Nombre d'événements		
	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle
Cyberintimidation	0	0	0
Intimidation	0	4	1
Violence physique	41	34	3
Violence psychologique	0	0	1
Violence verbale	3	8	0

Secondaire : 5 608 élèves

Nature des actes posés	Nombre d'événements	
	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle
Cyberintimidation	6	2
Intimidation	4	1
Violence physique	23	2
Violence psychologique	0	0
Violence verbale	11	1

Nature des interventions réalisées auprès des élèves impliqués

Les interventions mises de l'avant au sein des établissements varient selon les situations.

Les types d'actions posées :

- Application du code de vie (protocole en matière de violence et d'intimidation)
- Message à l'agenda
- Médiation et fiche de réflexion
- Conséquence en lien avec le geste posé et acte de réparation
- Soutien à la victime et à l'intimidateur
- Appel et rencontre de parents
- Contrat d'engagement et suspension interne ou externe.



Divulgence du Protecteur du citoyen/nombre de divulgations d'actes répréhensibles reçues et leur suivi

Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (article 25)	Nombre de divulgations ou communications par point
Divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations	0
Divulgations auxquelles il a été mis fin en application du paragraphe 3° de l'article 22	0
Divulgations fondées	0
Divulgations reçues réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4 :	
Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	0
Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	0
Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	0
Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	0
Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	0
Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible identifié précédemment	0
La communication de renseignements effectués en application du premier alinéa de l'article 23	0

La Protectrice de l'élève

En vertu de l'article 220.2 de la *Loi sur l'inspection publique* : « Le protecteur de l'élève doit transmettre annuellement à la commission scolaire un rapport qui indique le nombre et la nature des plaintes qu'il a reçues, la nature des correctifs qu'il a recommandés ainsi que les suites qui leur ont été données. Ce rapport doit faire état, de manière distincte, des plaintes concernant des actes d'intimidation ou de violence. »

On trouvera ci-après un résumé des activités effectuées par la protectrice de l'élève de la Commission scolaire pour l'année 2018-2019.

La protectrice de l'élève, M^{me} Louise Chenard, a reçu 53 plaintes dont 39 qui ont nécessité une intervention auprès des plaignants afin d'exercer un suivi par rapport au traitement des plaintes. La nature des plaintes est variée et plus de 14 motifs différents ont été identifiés. Vous trouverez ci-après des tableaux informatifs à ce sujet provenant du rapport de la protectrice de l'élève.

Tableau 1 – Nombre et pourcentage de plaintes par secteur

Secteur des jeunes	Secteur des adultes	Total
47	6	53
89 %	11 %	100 %

La grande majorité des plaintes proviennent du secteur des jeunes.

Tableau 2 – Nature de la plainte selon le niveau

Nature de la plainte	Prim	Phdaa*	Sec	Shdaa*	FG/FP	Total
Intimidation	2	0	1	1	1	5
Suspension	1	0	0	0	1	2
Santé-Sécurité	2	0	0	0	0	2
Inscription-Admission	2	0	1	0	1	4
Révision de note	0	0	0	2	0	2
Classement	0	1	1	0	0	2
Transfert d'école	3	2	1	0	0	6
Envers la direction	2	0	1	0	0	3
Envers les enseignants	1	0	1	0	3	5
Envers le pers. de soutien	0	1	0	0	0	1
Transport scolaire	1	2	1	0	0	4
Scolarisation partielle	0	3	0	1	0	4
Service à l'élève	2	5	0	3	0	10
Autre	0	0	3	0	0	3
Total	16	14	10	7	6	53

* hdaa –handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

La protectrice de l'élève indique que les interventions les plus exigeantes et difficiles à régler touchaient les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. « On dénombre plus de 21 plaintes en combinant le primaire et le secondaire. Il y a un accroissement significatif de plaintes touchant cette clientèle vulnérable. Les parents expriment de plus en plus leur désarroi. Ils veulent que leur enfant réussisse et que l'école les épaulé. »

Dans plusieurs de ces cas, les parents jugeaient que les services mis en place ne répondaient pas aux besoins de leur enfant ou ne suffisaient pas pour palier leur problématique. Cette situation touche particulièrement les élèves ayant une dyslexie ou de la dysorthographe. « Il y a eu également des plaintes touchant le plan d'intervention et la difficulté à le faire appliquer. Enfin, certains élèves avaient des comportements très perturbateurs entraînant des suspensions et du mécontentement de la part des parents. »

La Commission scolaire fait face, comme ailleurs, à une augmentation du nombre de jeunes qui ont reçu des diagnostics pour des troubles spécifiques tels que la dyslexie, la dyscalculie, la dysorthographe et la dyspraxie de même que toutes les variantes du trouble du spectre de l'autisme. C'est un grand défi à

relever tant pour les parents, les enseignants que pour les directions.

À la ligne « Autre » du Tableau 2 sont recensées deux plaintes touchant une demande d'accommodement raisonnable due à la maladie et une touchant une demande de changement d'option au secondaire.

Les quatorze plaintes qui n'ont pas nécessité une intervention directe de la protectrice de l'élève touchent les aspects suivants : le transport scolaire, les services à l'élève, la suspension en lien avec des problèmes de comportement, la sécurité sur la cour d'école, le délai jugé trop long lors du traitement d'une plainte par la direction et l'admission (transfert dû au surplus d'élèves et à l'intimidation).

Il n'y a eu aucun avis de la protectrice de l'élève qui a été déposé auprès du conseil des commissaires.

Le volume de plaintes a doublé par rapport à l'an dernier. Selon la protectrice de l'élève, l'explication repose sur deux grands facteurs : l'amélioration de l'accès téléphonique à la protectrice de l'élève et l'hiver difficile et long qui aurait mis à l'épreuve tout le monde ainsi que nos infrastructures (ex. : cours d'école glacées). Il y a eu très peu de plaintes émanant de la formation professionnelle ou de la

formation générale aux adultes (6). Il y a eu 30 plaintes provenant des écoles primaires, soit le double des plaintes provenant des écoles secondaires (17).

Intervention relative à des cas d'intimidation ou de violence

Au cours de l'année 2018-2019, la protectrice de l'élève a reçu cinq plaintes touchant la question de l'intimidation ou de la violence. Aucune plainte n'a généré un avis au conseil des commissaires. Toutes les plaintes ont été traitées rapidement selon le plan d'action pour contrer l'intimidation et la violence.



Accessibles pour consultation sur le site Internet de la Commission scolaire :

Liste de nos établissements :

- [Établissements préscolaires et primaires](#)
- [Écoles secondaires](#)
- [Services de formation du multiculture des Trois-Lacs destinés aux adultes \(16 ans et plus\)](#)

Déclaration de services aux citoyens :

<https://www.cstrois-lacs.qc.ca/commission-scolaire/declaration-de-services-aux-citoyens>

Règlement sur la procédure d'examen et de traitement des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents :

<https://www.cstrois-lacs.qc.ca/services-administratifs/situation-problematique-et-plainte>

Rapports annuels antérieurs :

[Publications et avis publics](#)

